

ABONNEMENT LE CANADA Journal Quotidien du Soir.

Un An en Ville \$ 4.00 Un An par la Poste . . . \$ 5.00

LE CANADA

OSCAR McDONELL, Directeur de la Redaction.

LA VILLE DE L'OTTAWA Edition Hebdomadaire du Journal LE CANADA

ABONNEMENT Un An en Ville \$ 2.00 Un An par la Poste . . . 1.00

12eme. ANNEE No 205

OTTAWA, VENDREDI 2 OCTOBRE 1891

LE NUMERO 3 CENTS

Chronique de France

Paris Sept. 1891.

La politique intérieure est de plus en plus languissante. Ce n'est qu'un soit indifférent aux affaires publiques. Mais les affaires publiques, en ce moment, c'est la situation de la France en Europe, c'est le bruit que la Marcellite fait dans le monde, ce sont les échos du toast impérial de Cronstadt. Les Français parlent avec un plaisir nouveau de ce qui se passe hors de leurs frontières, s'entre-tiennent des alliances conclues ou des alliances espérées, discutent les chances de l'avenir avec une confiance et une sérénité dont ils avaient perdu l'habitude; on bien ils suivent sur la carte le compte rendu des grandes manœuvres, lisent et commentent le récit de ces batailles figurées, le tableau des prises d'armes, des rassemblements, des marches, des engagements, de tout ce qui contribue à nous prouver que tout le monde est prêt à faire son devoir. Notre attention se porte surtout vers les plaines de la Champagne, à mi chemin de la frontière, et il ne nous en reste plus guère pour les coulisses désertes du Parlement silencieux. Le sentiment patriotique apaise les passions de parti, ou les fait paraître mesquines et insignifiantes.

Y a-t'il encore des partis? On serait parfois tenté d'en douter. Au moins ceux qui survivent n'ont il plus la même attitude, ne caressent ils plus les mêmes espérances qu'autrefois. La forme du gouvernement est de moins en moins discutée, et la République inspire à la plupart de ceux qui lui ont fait la guerre quelque chose d'analogue au loyalisme dont on se pique dans les pays où la dernière révolution date de loin. Si l'on songe à lui donner l'assaut, c'est pour la conquérir, non pour la renverser. A droite, la fidélité devient du recueillement, et les sages conseillent d'attendre, de désarmer, de garder seulement au fond du cœur, tout au fond, les espérances naguère bruyantes. A gauche, on ne parle plus beaucoup de la révision. Après la rude épreuve qu'elle a subi, notre Constitution paraît sans doute meilleure, parce qu'on l'a trouvée décidément plus solide que ne faisait supposer sa naissance laborieuse.

Sans doute, il y a encore des mécontents, et nous ne nous en plaindrons pas; les mécontents sont le sel de la terre. Un grand peuple ne saurait s'endormir dans une béate satisfaction. Il est bon que les ministères et les majorités soient tenus en échec par une opposition qui ne leur passe aucune faute, et qui les oblige à se justifier et à se surveiller sans cesse. On n'a que trop de mal à extirper les abus, à mener à bien quelques réformes, et on sommeillerait tout à fait si on n'était stimulé par la critique et la concurrence. Un des journaux les plus autorisés de la droite se plaignait dernièrement que l'opposition de ces amis manquât de terrain; mais si elle ne peut plus livrer de grandes batailles, elle aura encore de quoi escaroucher.

D'ailleurs, si la droite se taisait, le cabinet serait probablement harcelé par les indépendants de gauche. Le budget et les lois en préparation offrent une ample matière à qui veut rompre des lances. On peut aussi interpellier et le bruit court que certains membres du Sénat et de la Chambre des députés songent à provoquer les ministres en champ clos, ou du moins à leur demander des explications, car on se défend de toute hostilité de parti pris. On voudrait obliger les hommes qui nous gouvernent à définir plus nettement leur politique; on se propose même de leur demander ce qu'ils comptent faire pour parer aux dangers que le socialisme chrétien ferait courir à la République. En d'autres termes, il s'agit d'inviter le cabinet à prendre une attitude plus militante en face de la droite, au moment où celle-ci se montre plus pacifique.

Nous avons déjà signalé cette tendance à reprocher au gouvernement les succès qu'il a remportés, et à rejeter sur lui un peu de la défiance qu'il témoigne aux adversaires d'autrefois, devenus des collaborateurs plus bienveillants et des criti-

ques moins acerbes. Les docteurs en droit parlementaire soutiennent qu'un cabinet doit gouverner exclusivement avec son parti, et insistent pour qu'il ne déplace pas l'axe de sa majorité, c'est à dire pour qu'il ne se reconstruise ni point ni avec telle ou telle portion de la minorité.

On a quelquefois interpellé sur des questions de ce genre, notamment sous la Restauration et sous Louis Philippe. C'est ainsi que les ultra royalistes faisaient un crime à M. Decazes de ce que les libéraux ne le haïssaient pas; c'est ainsi que de nos jours on a sommé plus d'une fois M. Thiers de faire plus mauvais visage aux républicains de la veille. Alors fut inventée la fameuse formule du gouvernement de combat. Elle n'a pas porté bonheur à ses pères, ce qui n'empêche pas quelques uns de ceux contre qui on la dirigeait de chercher maintenant à la rajouter. Car les interpellations qu'on annonce pour la rentrée ont évidemment pour objet d'engager les ministres à se déclarer les ennemis des conservateurs, ou de les rendre suspects aux esprits défiant, qui prennent tout rapprochement pour une trahison.

On oublie deux choses: la première, c'est que les majorités françaises, qui ne sont ni compactes ni disciplinées, n'ont pas le droit de considérer les ministres comme les chefs d'une armée en campagne, et de les mettre en suspicion à la première suspension d'armes. La seconde, c'est que le gouvernement de parti, tel qu'il existe en Angleterre et en Amérique, n'est plus possible en France: faut il le regretter? Lord Salisbury et ses collègues font à peu près ce qu'il s'envoient, et peuvent compter en toutes circonstances sur presque tous leurs partisans: en est il de même chez nous?

Le système américain, qui fait des partis en présence des syndicats exclusifs et jaloux, n'a rien de bien enviable, et offrirait encore plus d'inconvénients dans un pays aussi centralisé que le nôtre. Le tempérament français comporte bien les colères ardentes, mais non les rancunes tenaces, et jamais nous n'admettrons que des hommes d'Etat investis des plus hautes fonctions aient le devoir de tourner le dos à d'honnêtes gens qui leur tendent la main.

Quand à ce qu'on appelle le socialisme chrétien, il faudrait, pour s'en plaindre et s'en alarmer, déclarer d'abord la guerre ou au socialisme ou à la religion, et les interpellations risquent fort de manquer de logique ou de libéralisme. Il y aurait quelque chose de mesquin à contester aux catholiques le droit de montrer un zèle actif et efficace pour l'amélioration du sort des travailleurs. L'œuvre est assez vaste pour qu'on ne décourage aucune bonne volonté; le socialisme n'est pas un procédé industriel qu'on puisse protéger par un brevet avec garantie du gouvernement. Il est permis de critiquer les doctrines exposées dans la récente encyclopédie de Léon XIII; mais, si on les approuve, c'est le comble de la jalousie de les lui reprocher. Il est permis de combattre les idées de M. de Mun, mais quand on vote avec lui, on est mal venu à s'écrier que la République est en danger parce qu'il a soutenu avec succès une cause qu'on trouve juste, et qui est, par surcroît, une cause populaire.

Après tout, les amateurs d'interpellations ne manqueraient jamais de sujets; il y a toujours, dans la machine politique, assez de rouages qui grincent. Si l'on veut attaquer un ministère, on trouve sans peine l'occasion de le mettre sur la sellette, quand ce ne serait qu'à propos d'un accident de chemin de fer. On a bien renversé un cabinet sous prétexte de supprimer les sous préfets, suppression dont on ne se souciait guère, puisque la même majorité qui condamnait en bloc ces fonctionnaires n'en a pas fait disparaître un seul. La Chambre actuelle ne paraît pas disposée à ouvrir une crise; mais si elle changeait d'humeur, elle n'aurait pas besoin de réclamer une politique anti libérale qui n'est pas dans l'esprit du temps présent.

Ce qui le prouve bien, c'est que

la fameuse proposition Pochon, qui a obtenu de quelques conseils généraux une approbation formelle, quoique certainement peu réfléchie, a reçu de l'opinion publique un accueil qui équivaut à une exécution.

Avant d'être discutée dans le Parlement, elle a succombé sous un déluge d'arguments solides et de piquantes railleries. Tout est possible, et nous ne jurons pas que la question religieuse ne revienne jamais la question politique du jour. Mais le courant actuel est dirigé dans le sens de la tolérance et de la paix confessionnelle, et ceux qui essaieraient de le remonter y perdront leur peine.

La session d'hiver, qui s'ouvrira dans quelques semaines, et qui sera nécessairement courte, s'annonce plutôt comme une session d'affaires que comme une période de combats politiques. La Chambre aura à examiner le budget; le Sénat devra discuter le tarif douanier; c'est bien assez pour occuper deux mois. Il ne faudra pas gaspiller un temps précieux, si l'on tient à éviter le fâcheux expédient des centimes additionnels. La loi de finance provoquera des débats d'autant plus graves que la commission du budget a notablement remanié le projet ministériel.

Les amendements considérables qu'elle y a introduits prêtent à la discussion, et on l'accuse déjà de faire une trop large part aux prévisions conjecturales, de remplacer un équilibre assuré par un équilibre douteux, voire par un déficit probable. La réforme de l'impôt des boissons et la réforme des frais de justice suffiraient à remplir une plus longue session. Une fois de plus, on se plaindra de manquer de loisir, et d'être arrêté dans les plus belles entreprises par l'échéance fatale du 31 décembre. Une fois de plus, on dira aux sénateurs: « Vous pourriez bien avoir raison, mais la fin de l'année approche; le Sénat se cabrerait si on lui envoyait trop tard un budget trop hardi; nous reprendrons l'an prochain cette intéressante discussion. »

Nous serons trop heureux si l'on réalise en 1891 une partie des espérances que la commission fait lire à nos yeux, et si l'on rattache les plus modestes des améliorations qu'elle propose. Ainsi on pourrait, sans plus attendre, élever les traitements par trop insuffisants des humbles et dévoués serviteurs de l'Etat auxquels l'Etat ne donne pas tout à fait de quoi vivre.

Le budget des postes, notamment, appelle quelques augmentations, dont le refus serait un cruel déni de justice. Dans un temps où le public prend fait et cause pour les ouvriers à qui l'industrie privée n'accorde qu'un trop faible salaire, il serait absurde que la nation elle-même continuât à donner l'exemple d'une parcimonie scandaleuse. En ce qui concerne le service des postes, les profits que réalise le Trésor sont assez considérables pour que cette parcimonie soit particulièrement choquante, et pour qu'il soit justement sommé d'accorder aux travailleurs au moins une légère part dans les bénéfices encaissés par ce patron tout puissant.

En attendant le budget, qu'il ne recevra sans doute qu'à l'avant dernière heure, le Sénat s'occupera du tarif douanier. Les protectionnistes comptent sur lui. Ils se flattent de ne perdre au Luxembourg aucun des avantages qu'on leur a si largement octroyés au Palais Bourbon. Ils espèrent même livrer de nouveau, avec succès, les batailles qu'ils ont perdues, et faire frapper de droits élevés les matières premières que les députés ont épargnées. Les chambres hautes sont, en général, moins favorables que les chambres populaires à la liberté des échanges. Aussi le conseil général des régions intérieures ont ils émis des vœux dans le sens d'une protection plus rigoureuse et plus universelle. Les hommes qui mènent, depuis quelques années, cette campagne jusqu'ici féconde en résultats surprenants, s'approprient la maxime de César: ils estiment que rien n'est fait tant qu'il reste quelque chose à faire, et ils poursuivent le cours de leurs généreux, quoiqu'ils viennent

de remporter des victoires dont l'annonce aurait paru chimérique à nos aïeux. S'ils se plaignent encore, c'est pour décider le Sénat à couronner l'édifice, c'est à dire à fermer les dernières lacunes de cette muraille chinoise.

Cependant il n'est pas certain que le Sénat exauce ces prières. Il n'est pas, comme les chambres hautes des pays monarchiques, le représentant de la grande propriété ou de la riche bourgeoisie; il n'a pas d'intérêt de classe à défendre. Il n'essaiera peut être pas de compléter, c'est à dire d'aggraver l'œuvre des députés; un conflit en cette matière compromettrait le succès final de l'entreprise. Il serait dangereux pour les protectionnistes de donner au pays le temps de se raviser. Les effets du nouveau tarif ne seront bien compris que, quand on l'appliquera, jusque là les producteurs foront retentir les airs de leurs supplications impéieuses, et les consommateurs, qui ne s'émouvent pas d'avance, attendront dans un silence encourageant le coup qui les menace. Il y a cependant une raison pour que l'opinion se modifie.

C'est que depuis quelques semaines nous sommes plus attentifs aux bruits du dehors. Nous prenons goût à la politique extérieure; nous flâtrons peut être par reconnaissance que nous ne sommes pas seuls au monde, que tous les peuples étrangers ne sont pas nos ennemis, qu'il n'est pas sans inconvénient d'interrompre brusquement des courants commerciaux et de provoquer des crises économiques chez ses voisins pour le plaisir d'amener la charité chez soi.

L'argument diplomatique en faveur de la liberté commerciale n'est pas indispensable, car cette liberté est bonne par elle-même, abstraction faite de ce que pensent les autres. Mais cette argument existait, il est particulièrement solide dans la situation présente de l'Europe, et il est de nature à frapper bien des esprits que ne touchent par les savantes démonstrations de l'économie politique.

Les sénateurs ne sont pas autant que les députés préoccupés de leur prochaine réélection, ne sont pas enchaînés par un mandat aussi impératif. Ils pourront porter leur regard au delà des bornes étroites d'une petite circonscription, envisager de plus haut la question des relations internationales. Nous ne disons pas qu'ils le feront, car le mouvement protectionniste est bien fort. Mais nous espérons que les bonnes raisons qu'on leur donnera les empêcheront au moins d'enchaîner sur l'autre assemblée, et d'ajouter au fardeau que le nouveau tarif va jeter sur nos épaules. S'ils se laissent entraîner à surélever des chiffres exorbitants, à frapper les matières premières exemptes, ils ne feraient d'ailleurs que fournir à la Chambre des députés l'occasion de leur donner à peu de frais une leçon de libéralisme économique. Elle ne se refuserait assurément pas ce plaisir.

M. Grévy est mort. Ce n'est pas le lieu de porter un jugement sur cette carrière si longtemps brillante et presque glorieuse, de résumer une biographie qui est une partie importante de notre histoire contemporaine. Nous ne pouvons que rendre hommage à la mémoire d'un homme qui aurait pris rang à la suite de Washington, parmi les fondateurs de républiques, s'il avait eu le bonheur de mourir quelques années plus tôt, ou la sagesse de ne pas accepter le renouvellement de ses pouvoirs.

Devant cette tombe ouverte, on ne doit se souvenir que des services rendus; on n'a pas oublié avec quel enthousiasme sincère nous prometions une reconnaissance éternelle à celui qui vient de s'éteindre dans une retraite qu'il n'avait pas souhaitée.

M. Grévy a largement contribué à consolider la République, à dissiper les défiances qu'inspirait cette forme de gouvernement, à faire vivre une constitution que beaucoup de ses auteurs, comme la plupart de ceux qui la repoussaient, croyaient vouée à une existence plus courte et plus agitée. Pendant de longues années, il a recherché avec

une autorité incontestable des fonctions aussi délicates qu'élevées; l'Europe et la France ont vu en lui le modèle du chef d'Etat prudent, discret et digne. Les fautes qu'il a commises ont été durement punies; les services qu'il a rendus subsistent et doivent seuls occuper notre esprit à l'heure solennelle des funérailles.

RAOUL FRARY.

JULES GREVY

II

Grévy avait soixante quatre ans, quand il fut nommé président de l'Assemblée nationale. On lui aurait donné dix ans de moins. Il était d'une taille au dessus de la moyenne, avec un air de santé et de force. Jamais, pendant les quarante ans que je l'ai connu, je n'ai entendu dire qu'il fût fatigué ou malade. Je dis qu'on pouvait se tromper sur son âge. Le plus curieux, c'est qu'il se trompait lui même. J'ai été trois fois témoin, en même temps que lui dans des mariages. Le bulletin qu'il fournit pour le premier de ces mariages lui attribuait deux ans de plus que moi. Au second, nous étions du même âge. Il se trouvait, au troisième, que c'était lui qui était le plus jeune. Je ne manquais pas de me moquer de cette marche à rebours. Il ne sourcillait pas. « C'est mon âge! », disait il avec son grand air indifférent. Vapeur, qui s'était trompé d'abord en le faisant naître en 1813, rectifia son erreur dans son dernier supplément en reportant la date de sa naissance à 1807. Il avait donc soixante quatre ans, quand il devint président de la Chambre en 1871. On explique cette incertitude par un incendie qui a détruit les registres de l'état civil de Mont sous Vaudrey.

Les deux hommes que j'ai vu développer le plus d'impassibilité dans les situations les plus terribles sont M. Thiers et M. Grévy. Mais M. Thiers, qui était la passion en personne, parvenait à se dominer à force de volonté et de courage. La possession de soi même et le calme le plus absolu semblaient l'état naturel de M. Grévy. En 1871, il se vit appeler à la plus magnifique et à la plus redoutable fonction, sans manifester ni émotion ni surprise. Sur cette assemblée où il allait présider et qui était dans toute la force du terme une assemblée souveraine n'avait pas même de règlement reposant toutes les espérances du pays. Il y avait à signer le traité, je me retiens pour ne pas dire de signer le traité, à choisir la forme du gouvernement, à nommer provisoirement toutes les branches de l'administration, à créer une armée, à trouver de l'argent dans un pays épuisé, à faire vivre de nos deniers l'armée étrangère qui nous serrait à la gorge, à relever les ruines qui couvraient le sol; points renversés, usines sacagées, magasins incendiés, forteresses rasées. L'Assemblée sur laquelle pesait ce fardeau était profondément divisée. La droite y dominait, mais divisée elle même en plusieurs factions qui ne pouvaient s'entendre pour le choix d'un chef dans leur propre sein. Les anciens parlementaires qui étaient réels se trouvaient noyés dans une grande foule de hobereaux et de notables de petite ville qui ne se connaissaient pas entre eux et que Grévy ne connaissait pas. Indépendamment des grandes questions qu'il fallait résoudre sur le champ et, en quelque sorte, sous peine de mort, il y avait des incidents de guerre civile. Rappelez vous le jour où Garibaldi, assis à son banc de député, fut exclu de la Chambre comme étranger; le jour où Napoléon III fut déclaré responsable des malheurs de la patrie; le jour surtout, le jour funèbre où l'Assemblée ratifia le traité conclu à Versailles par M. Thiers. Cette courte session de Bordeaux est une des époques les plus agitées et les plus lamentables de notre histoire. Nous n'avions pas même le souvenir des traditions parlementaires. J'en donne deux preuves: quoique ministre, je fus nommé président de mon bureau, et je fondai un groupe, le premier en date des groupes parlementaires, le groupe

de la gauche républicaine, qui me donna aussi son président. Grévy réussit à mettre de l'ordre dans la vérification des pouvoirs, qui fut très rapidement enlevée, dans le travail des bureaux et dans les séances publiques. Je me rappelle des moments où il avait l'air d'un médecin surveillant une assemblée d'aliénés.

Une surprise nous attendait à Versailles; ce fut l'insurrection de la Commune. Pour cette fois, on pouvait croire la France perdue. On voyait les esprits les plus fermes hésiter. Les municipalités des grandes villes envoyaient des députations à Versailles pour négocier une conciliation impossible entre le gouvernement et les insurgés. Il faut avoir vu les choses de près pour savoir ce que l'intelligence toujours éveillée et toujours lucide de Grévy, sa fermeté inébranlable et le calme surprenant qui ne l'abandonnaient jamais donnèrent de force et de sécurité à M. Thiers. L'Assemblée était admirable de dévouement patriotique; mais c'était une assemblée. Elle voulait se mêler de tout, parler de tout, imposer sa volonté, même dans les choses qu'elle ne savait pas bien. Thiers lutta à la fois contre l'Allemagne, contre Paris, contre les grandes villes, à demi révoltées contre les prétentions de la droite qui auraient précipité les conséquences de la guerre civile. Il trouvait, pour ces difficultés qui surgissaient à chaque heure, à chaque minute, le ferme appui du président de la Chambre, qui maintenait l'ordre dans la salle et le ramenait dans les discours. Ce sont des pages de la vie de Grévy qu'on écrira sans doute un jour et qui feront le plus grand honneur à sa mémoire.

Il commit la faute de quitter la présidence de la Chambre pour une susceptibilité personnelle, et sa retraite fut une des causes de ce que j'appellerai la catastrophe du 24 Mai. Sa conduite fut dictée par les mêmes motifs qui avaient déterminé son abstention au 4 Septembre. Nous nous mêmes tous après lui pour le faire changer de résolution; mais ceux qui le connaissaient savaient, dès la première heure, que ce serait peine perdue. Sa douceur ordinaire, son esprit de conciliation, qui avaient fait de merveilleuses, tenaient en grande partie à ce qu'il se sentait incapable de céder à des influences et de revenir sur une résolution arrêtée. Quand les élections ramenèrent Grévy au fauteuil, on regarda avec raison sa réélection comme un grand bonheur pour la République.

Il ne contribua en rien à la chute du maréchal de Mac Mahon. Elle fut l'œuvre de Gambetta. Un grand courant qui se forma sur le champ dans les deux Chambres et dans le pays désigna Grévy pour la succession devenue vacante. Il se se trouva porté à ce grand poste avec une sorte d'unanimité. Pour cette fois, il fallut quitter le deuxième étage de la rue Saint Arnaud et s'installer au palais de l'Élysée. Je dinai trois jours après, à côté de lui, chez Camille Sée. « Grouiez vous, me dit il, que le général Vinoy est venu ce matin m'apporter le grand cordon de la Légion d'honneur? » M. Thiers le lui avait envoyé l'année précédente, mais il avait refusé de le recevoir. « Que voulez vous! mon cher ami, lui dis je en riant, quand on accepte les honneurs, il faut en subir les charges. »

JULES SIMON.

Je pris Froid, Je devins malade L'EMULSION SCOTT d'Huile de FOIE de MORE

Le suicide de Boulanger

BRUXELLES 1er Oct. — Le général Boulanger s'est suicidé hier, vers 11 heures, sur la tombe de son ancienne maîtresse, Mme de Bonnemain, dans le cimetière d'Ixelles, à un mille de la ville. Un des quatre ouvriers qui travaillaient dans le cimetière au moment de l'arrivée du général remarqua son aspect triste et pâle. Boulanger se dirigea vers la tombe de Mme de Bonnemain qui se trouvait près des quatre hommes, mais était caché à leur vue par des monuments funéraires et des feuillages.

Trois quarts d'heure après l'arrivée du général, les ouvriers entendirent le bruit d'une détonation et coururent aussitôt vers l'endroit d'où était partie la détonation. Ils trouvèrent Boulanger étendu sur le sol, près de la tombe. Il était mort.

Dans sa main crispée, il tenait un revolver. La balle était entrée dans la tempe et avait traversé la tête. Le corps fut transporté à la résidence du général.

Boulanger était venu ici de Londres, il y a quelques mois. Dernièrement, se voyant contraint de réduire ses dépenses, l'avait renoncé à occuper sa résidence avenue Louise et demeurait dans un petit hôtel. Ses amis disent qu'il était inconsolable depuis la mort de Mme de Bonnemain. Il avait vieilli et maigri un peu.

D'après un autre rapport, le général aurait été sombre et fort agité depuis quelques temps.

Hier, vers onze heures, il partit en voiture en compagnie de sa nièce et de son secrétaire, pour le cimetière d'Ixelles. Le général entra dans le cimetière, ses compagnons restant à la voiture en dehors des barrières. Ils entendirent aucune détonation d'arme à feu, mais ils furent prévenus par le gardien de ce qu'il venait d'avoir lieu.

La nièce du général perdit connaissance en apprenant cette terrible nouvelle.

Le général Boulanger (Georges Ernest Jean Marie) était né à Rennes le 29 avril 1837. Entré à l'école de Saint Cyr en janvier 1855, il en sortit dans l'infanterie en octobre 1856 et fut envoyé en Algérie. Lieutenant le 28 mars 1860, capitaine le 21 juillet 1870, et lieutenant colonel le 9 novembre suivant, il fut promu colonel le 15 novembre 1874, général de brigade le 4 mai 1880, et général de division le 18 février 1884. Il fit la campagne de Kabylie, sous le maréchal Randon, prit part à la guerre d'Italie, où il fut blessé au combat de Turbigo, partit pour la Cochinchine, où il passa trois ans; il fut encore blessé, le 24 février 1862, à l'attaque du village de Trai Dau. En 1867, il devint instructeur à l'école militaire de Saint Cyr. Placé à la tête du 114e régiment de ligne, le 9 novembre 1870, il fut blessé à la bataille de Champigny, fit partie de l'armée de Versailles pendant la Commune, et fut blessé une fois encore le 24 mai 1871, lors de l'entrée des troupes à Paris. Promu colonel en janvier 1871, il se vit ramené au rang de lieutenant colonel par la commission de révision des grades. Il dut plus tard au duc d'Aumale sa promotion finale au grade de colonel. Devenu général en 1880, il commanda la 14e brigade de cavalerie, à Valence, puis fut envoyé aux Etats Unis, comme chef de la mission militaire chargée de représenter la France aux fêtes du centenaire de Yorktown. Appelé en 1882 au poste de directeur de la division d'infanterie au ministère de la guerre, le général Boulanger procéda à la réorganisation de l'école des sous officiers de Saint Maixent, et introduisit diverses améliorations au Prytanée militaire de la Flèche. En 1883, il remplaça le général Logerot, comme commandant de l'armée d'occupation de Tunisie; il eut avec le résident général, M. Cambon, un conflit assez retentissant, au cours duquel il fut rappelé en France. En 1886, lors de la formation du ministère de Freycinet, il fut chargé du portefeuille de la guerre, grâce à l'influence de M. Clemenceau et du parti radical. On a, depuis que, déjà à cette époque, il se mêlait sournoisement à des intrigues politiques peu recommandables.